

# Tarification



## Courrier de quartier<sup>MC</sup>

## MISES À JOUR IMPORTANTES

DESCRIPTION DU CHANGEMENT		EMPLACEMENT
Modification v1.0	Affiché le 20 novembre 2017	En vigueur le 15 janvier 2018
Mise à jour pour tenir compte des tarifs de 2018.		<a href="#">Section 1 "Tarifs"</a>

Lorsque le document contient une modification ou une révision, la version sera modifiée comme suit :

- lorsqu'un document contient une modification, la version de celui-ci sera modifiée comme suit :  
version 2.0 ou 3.0;
- lorsqu'un document contient une révision, la version de celui-ci sera modifiée comme suit :  
version 1.1, 1.2;
- le numéro de la version repartira à 1.0 en janvier de l'année en question.

# TABLE DES MATIÈRES

Tarification . . . . .	1
<b>1 Tarifs . . . . .</b>	<b>1</b>
1.1 Mesures Incitatives . . . . .	1
<b>2 Rajustements et suppléments . . . . .</b>	<b>1</b>
2.1 Rajustements . . . . .	1
2.2 Suppléments au niveau de la Commande (Déclaration de dépôt) . . . . .	1

# TARIFICATION

Le module « Tarification » fournit des renseignements détaillés sur la tarification pour les options de service tel que standard et surdimensionné. Il comprend également des renseignements sur les mesures incitatives, les rajustements et les suppléments.

## 1 TARIFS

Afin de se prévaloir des tarifs du service Courrier de quartier, vous devez satisfaire à toutes les exigences de ce service, y compris les exigences de spécifications des dimensions et poids et de préparation du courrier.

Poids	Tarif par article	
	Standard	Surdimensionné
Jusqu'à 50 g	16,2 ¢	17,5 ¢
Plus de 50 g jusqu'à 100 g	18,3 ¢	19,9 ¢
Plus de 100 g	27,4 ¢ + 0,24 ¢ par g au-delà de 100 g	28,6 ¢ + 0,24 ¢ par g au-delà de 100 g

  

Options	Standard	Surdimensionné
Transport	1,0 ¢	1,0 ¢
Date de début de livraison précise	1,0 ¢	Sans frais

Les clients admissibles peuvent bénéficier de tarifs moins élevés s'ils signent une Convention. Tous les tarifs sont assujettis aux rabais, aux réductions, aux frais, aux suppléments, aux rajustements et aux taxes applicables.

### 1.1 Mesures Incitatives

De temps à autre, les clients admissibles peuvent se voir offrir des réductions ou des rabais dans le cadre de campagnes promotionnelles ou en échange pour avoir fourni un témoignage sur la façon dont le service Ciblage par code postal à aidé à atteindre leurs objectifs d'affaires.

## 2 RAJUSTEMENTS ET SUPPLÉMENTS

Sous les Conditions générales [Section 5 "Critères d'admissibilité"](#), nous pouvons examiner les articles qui nous sont présentés pour un dépôt afin de déterminer s'ils respectent les modalités applicables. Les articles considérés comme non conformes et qui peuvent occasionner de la manutention ou des coûts additionnels à Postes Canada ou qui peuvent nuire à la qualité de notre service, à notre discrétion, pourront :

- renvoyer l'article à l'expéditeur à ses frais pour qu'il les rende conformes, lorsque c'est possible;
- les traiter et facturés dans la catégorie de produit ou service suivante ou la plus appropriée, le cas échéant;
- appliquer un supplément; ou
- refuser l'article pour l'envoi.

### 2.1 Rajustements

Les rajustements s'appliquent lorsqu'on relève des erreurs sur une *Commande (Déclaration de dépôt)* ou lors du traitement. En voici quelques exemples:

- erreurs de volume, de poids ou de type de service sélectionné ;
- défaut d'utiliser les Outils électroniques d'expédition (*OEE*) lorsque leur emploi est obligatoire pour le service déclaré.

### 2.2 Suppléments au niveau de la Commande (Déclaration de dépôt)

DESCRIPTION DE LA FACTURE	DÉTAILS DE LA DESCRIPTION
Suppl. <i>Commande</i> non transmise	45 \$ pour <i>Commande</i> non transmise ( <i>Déclaration de dépôt</i> ) avant le dépôt de l'envoi.

La classification et le montant des suppléments peuvent être modifiés en tout temps sur présentation d'un préavis au client. Cette liste n'est pas exhaustive.